



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**
Service technique

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE, L'ENTRETIEN ET LE
NETTOYAGE DE LA RIVIERE DITE LE PETIT MORIN**

Aménagement du ru de Torailles

Compte-rendu de la réunion de piquetage du 22 septembre 2016

Lieu :	Ru de Torailles, rue Courbetin à 9h30				
Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :			
Syndicat intercommunal du Petit Morin	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	NINO MASCITTI SA			
Nom, Prénom:	Organisme :	Présent	Absent	Excusé	
MOROY Alain	Président du Syndicats	x			
NAUDIER Bernard	Propriétaire du terrain	x			
AUBRY Vincent	Union des Syndicats de rivières	x			
NAUDIER Christian	Commune de Vendières			x	
ROBIN Claude	Commune de Vendières	x			
HOUPERT Maxime	Entente Marne	x			
HENRY Patrice	Commune de Marchais en Brie	x			
VANCOILLIE Jacky	Commune de Montdauphin	x			
LABOUREL Sabine	Agence de l'eau Seine-Normandie			x	

- Cette réunion de piquetage concerne les travaux d'aménagement du ru de Torailles. Ces travaux ont été confiés, après consultation, à l'entreprise NINO MASCITTI SA – (siège : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).

SITUATION ACTUELLE :

Le ru de Torailles prend sa source sur la commune de Vendières, en amont de la route au lieu-dit les Denizets. Ce ruisseau est un affluent rive droite du Petit Morin.

La ripisylve est continue et dense sur la partie amont, jusqu'à la ferme de Courbetin. On trouve de nombreux arbres en travers du cours d'eau sur cette partie. Le ru est fortement encaissé sur ce secteur.

Ensuite, sur la partie aval de la ferme de Courbetin à la confluence avec le Petit Morin (secteur des travaux à venir), la ripisylve est discontinue et irrégulière, parfois absente en rive gauche. Le cours d'eau est bordé de cultures et de prairies de pâturage. Il est nettement moins encaissé sur cette zone.

La rive droite est fortement dégradée par le piétinement des bêtes qui empêche le développement d'une ripisylve diversifiée et des plantes héliophytes.

Sur le linéaire, on note des accès directs du bétail au ru de Torailles et à la rivière du Petit Morin.



Absence de ripisylve sur les deux rives



Piétinement du bétail en rive droite



Une zone d'abreuvement du bétail



Hydromorphologie du ru en période normale

DETAIL DES TRAVAUX :

Les travaux consisteront à :

- la restauration de la ripisylve par la plantation d'arbres, d'arbustes et d'hélophytes,
- l'aménagement du lit par le biais d'un talutage en pente douce afin de recréer un lit d'étiage fonctionnel et la création de zone de reproduction à la faune piscicole,
- la construction d'un abreuvoir stabilisé et de clôture.

Les travaux permettront de rétablir une dynamique d'écoulement naturelle du ru, éviter l'apport de matière en suspension et polluante (pâture le long du ru) et de permettre à la faune piscicole d'accéder aux zones de frayères et de repos.

- Reconstruction d'un lit d'étiage :

Cette opération consiste à resserrer la section d'étiage du cours d'eau en période estivale, devenue trop large et rectiligne suite à des travaux de curage, et de lui redonner ses fonctionnalités d'origines.

Le ru de Torailles sera retaluter en pente douce (2/1 ou 3/1 suivant le recule possible) sur 120 mètres. Le lit du cours d'eau sera aménagé afin qu'il est un aspect plus naturel et sinueux.

Les berges, une fois talutées et recouvertes du géotextile (seulement par endroit au besoin), seront plantées en bosquet de manière alternée avec diverses boutures de saules arbustifs et de plants d'arbustes adaptés au bord du cours d'eau.

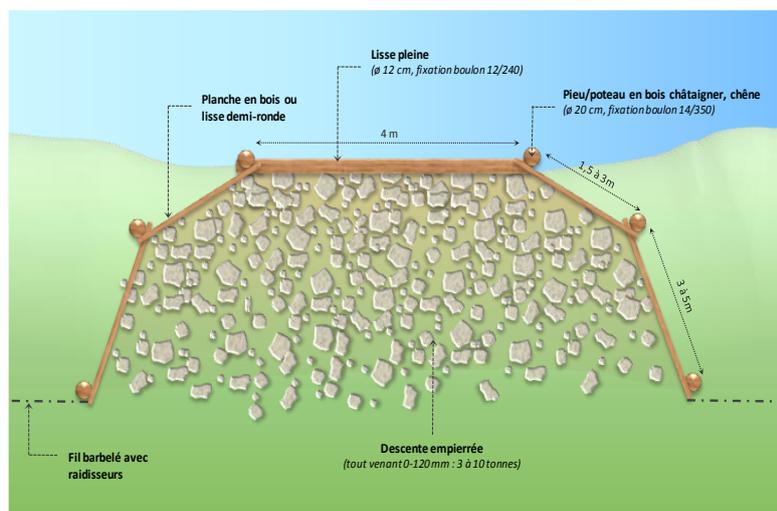
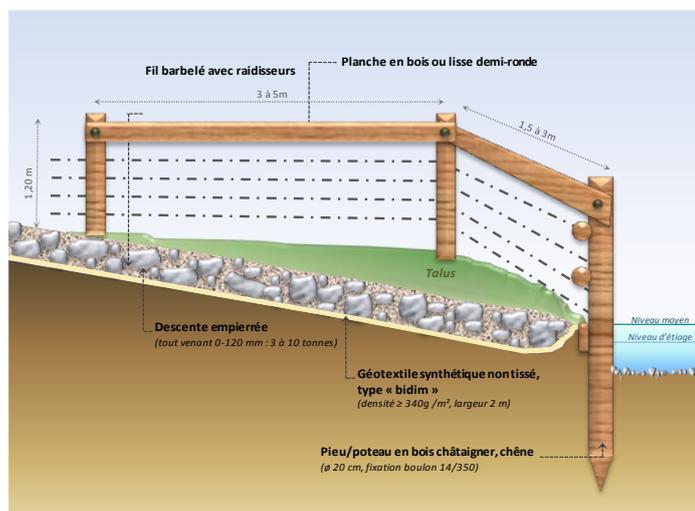
- Mise en défens du cours d'eau

La mise en défens des cours d'eau par l'installation de clôtures et de systèmes d'abreuvements spécifiques permettent de :

- protéger les berges contre le piétinement et l'érosion,
- recréer une ripisylve adaptée et pérenne par reprise spontanée de la végétation locale,
- protéger le cours d'eau contre l'envasement et les pollutions bactériennes,
- diversifier les habitats aquatiques.

La pose de clôtures associée à l'aménagement de l'abreuvoir permet de contrôler l'accès du bétail au cours d'eau. L'emplacement de ses derniers sera réfléchi avec le propriétaire et l'exploitant.

Fiches techniques abreuvoir rustique



- L'entreprise commencera les travaux vers le 28 septembre 2016.

REMARQUES :

- Les travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie – Vallées de Marne (50%) et l'Entente Marne (30%).



- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'aménagement, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – Entreprise MASCITTI 06.12.43.28.43

M. AUBRY Vincent – Union des syndicats 03.23.20.36.74

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- La prochaine réunion de chantier est prévue le **mardi 04 octobre à 10H45**, sur le lieu du chantier.

Le service technique,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.